

Communiqué de presse

Pont-Château, le 29 janvier 2021

CONTACTS PRESSE :

service.presse@loire-atlantique.fr – 02 40 99 11 13
marie-line.brunelliere@caissedesdepots.fr – 02 41 20 23 86

Illustration avec leur participation à l'opération « Pont-Château 2030 »

L'Etat, le Département et la Banque des territoires s'associent pour accompagner le développement des cœurs de bourg et des petites villes de demain

Acteurs d'un développement performant mais équilibré et inclusif du territoire, l'Etat, le Département de Loire-Atlantique et la Banque des Territoires s'associent pour mobiliser leurs efforts en faveur des cœurs de bourg et des petites villes de demain.

Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire, Philippe Grosvalet, président du Département de Loire-Atlantique, et Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des Territoires, signent ce vendredi 29 janvier, à Pont-Château, une nouvelle convention de partenariat pour la période 2020-2026.

Celle-ci permettra d'optimiser et de renforcer l'accompagnement des polarités du territoire désireuses de développer leur stratégie de requalification et de dynamisation ainsi que la réalisation des actions qui en découlent.

Concrètement, il s'agit :

- **D'assurer une cohérence dans l'instruction des projets.** L'action concertée de l'État et du Département en faveur des petites centralités permettra de faire converger les décisions de financement et d'optimiser le recours aux financements et aux moyens d'intervention mobilisables.
- **De mobiliser l'ingénierie de proximité pour assurer dans la durée la réussite des projets de requalification** s'intégrant dans les objectifs des dispositifs « cœurs de bourg / cœurs de ville » du Département et « Petites villes de demain » portés par l'État (Agence nationale de la cohésion des territoires).
- Les services du Département et les membres du « Partenariat Loire-Atlantique » (Loire-Atlantique Développement, Habitat 44, Agence foncière de Loire-Atlantique), ainsi que les solutions d'ingénierie apportées par le programme « Petites villes de demain », seront pleinement mobilisés dans l'accompagnement des communes « Petites villes de demain ».

→ **De s'appuyer sur l'ingénierie de la Banque des Territoires (Caisse des dépôts), qui a mis en place quatre moyens d'action :**

- **Le cofinancement d'études stratégiques** : dans le cadre du programme « Petites villes de demain », une enveloppe de 840 000 € est déléguée au Département de la Loire Atlantique durant les trois premières années du programme, afin d'articuler finement ces études avec son initiative « cœur de bourg/cœur de ville », et proposer un dispositif unique, simple à activer pour les villes bénéficiaires.
- **Le financement d'études pré-opérationnelles thématiques** : la Banque des Territoires pourra mettre à disposition dans certains cas particuliers un marché à bons de commandes pré-établi qui peut permettre de prendre en charge 100 % des études flash sur des sujets bien circonscrits.
- **Le cofinancement de chefs de projet** : la Banque des Territoires finance à hauteur de 25 %, pendant deux ans et via l'ANCT, les postes des chefs de projet qui animeront les programmes de requalification des centralités en Loire-Atlantique. L'État assurera de son côté 50 % du financement de ces postes.
- **Enfin, ce dispositif global complète des mesures plus spécifiques destinées à soutenir le secteur du commerce.** Ces dispositifs de soutien sont disponibles depuis l'été et peuvent encore être sollicités : aide financière au recrutement d'un manager de commerce ou à la mise en place de solution numérique, diagnostic de l'appareil commercial de chaque territoire.

D'autres dispositifs pourront être mobilisés afin de compléter l'apport en ingénierie.

C'est pour porter cette ambition commune que le Département, l'État et la Banque des Territoires font le choix de faire converger leurs différents dispositifs de soutien concourant à la requalification et à la dynamisation des petites centralités du département de la Loire-Atlantique.

Une participation à la démarche « Pont-Château 2030 »

C'est par exemple le cas à travers leur participation à venir sur les projets issus de la démarche « Pont-Château 2030 ». Cette démarche participative et prospective a conduit à définir des orientations thématiques :

- Conforter Pont-Château comme cœur de bassin de vie.
- Prendre soin du vivant, car la qualité de vie est dépendante de la qualité de l'environnement.
- Relier, irriguer et partager car la mobilité choisie plutôt que subie est le premier besoin au quotidien.

Ces orientations se déclinent en actions spécifiques, notamment :

- Rénovation/extension du Pôle solidaire, allée du Brivet : il s'agit d'offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil du public aux associations caritatives (Secours Populaire, Restaurants du Cœur et Croix Rouge) qui exercent à Pont-Château. Ce projet est mature, en phase de programmation pour une réalisation en 2021 et 2022.
- Déconstruction de friches industrielles, allée du Brivet : étude de faisabilité prévue sur le premiers semestre 2021.
- Construction d'une halle pour les marchés de Pont-Château et pour accueillir des manifestations festives. Projet pour lequel une étude de pré-programmation a été faite. Le calendrier de réalisation n'est pas établi à ce jour.
- Requalification de la rue Maurice Sambron, porte d'entrée nord du centre-ville.
- Renforcement du pôle de la gare.
- Installation de nouveaux commerçants en centre-ville, dans le cadre de montages d'opérations avec l'Etablissement public foncier. Une opération est en cours en vue de l'installation d'une épicerie de

produits en vrac : portage foncier du bien immobilier par l'EPF, puis convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Commune.

Centralités 44 : un outil opérationnel pour porter financièrement les projets

Ce vendredi 29 janvier à Pont-Château est également signé le pacte d'actionnaires de la SAS Centralités 44, associant Loire-Atlantique Développement SELA (50%), la Caisse des Dépôts (30%) et la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes St Nazaire (20%).

Cette SAS (société par action simplifiée) est capitalisée à hauteur de deux millions d'euros. Elle permet de porter financièrement des projets immobiliers visant à développer les centres-villes des territoires peu denses et des villes moyennes de Loire-Atlantique, dans le cadre d'une stratégie de redynamisation et d'attractivité.

Elle s'attachera à développer prioritairement ses interventions sur des enjeux de requalification et de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs comme, par exemple, les commerces, les services, l'hôtellerie, l'hébergement géré, l'artisanat, l'activité, les loisirs ou le tertiaire. Elle constitue donc un outil privilégié et très rapidement opérationnel pour intervenir sur ces territoires de villes petites et moyennes.

Ce qu'ils en disent

Didier Martin, préfet de la région Pays de la Loire :

« Vingt-quatre communes ont été retenues dans le programme national « Petites villes de demain » en Loire-Atlantique.

Ce programme d'ampleur, qui mobilisera 3 milliards d'euros au plan national, cible les petites centralités qui rayonnent et exercent des fonctions essentielles pour tout le territoire qui les entoure : accès aux services, aux commerces, à la santé, activités économiques et culturelles, etc.

Inscrit également dans l'accord de relance signé récemment entre l'État et la Région, ce partenariat État, Département et Banque des territoires renforce le soutien apporté aux villes, avec une offre de services particulièrement élargie.

Je me félicite de ce partenariat essentiel à la réussite des projets de développement de ces villes. »

Philippe Grosvalet, président du Département de la Loire-Atlantique :

« La requalification des cœurs de bourg est un enjeu partagé par les acteurs publics. 59 communes et intercommunalités ont répondu présent à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département pour lancer ou concrétiser une démarche de requalification. Le Département, partenaire privilégié des collectivités locales, met à leur disposition, 150 M€ sur la période 2020-2026 ainsi que ses outils, et notamment Loire Atlantique Développement, pour le volet ingénierie.

Pour accompagner financièrement les projets et faciliter leur réalisation, la mobilisation de l'expertise de la Banque des Territoires est indispensable.

Certaines communes sont désormais labellisées « petites villes de demain » par l'État. Elles font ainsi partie du programme national d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur les questions de requalification.

Ce partenariat tripartite (État, Banque des Territoires, Département) matérialise la convergence des dispositifs, des objectifs et des moyens entre acteurs publics et permet de projeter les collectivités de Loire-Atlantique dans une dynamique de projets préparant l'avenir. »

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations :

« Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires a pour objectif de répondre aux besoins de tous les territoires et notamment celui de redynamiser les plus petites collectivités.

Le partenariat exemplaire entre l'Etat, le Département et la Banque des Territoires en Loire Atlantique permet de signer aujourd'hui la mise en place d'un dispositif complet et unique en France, proposant aux collectivités de disposer de crédits d'ingénierie et d'une société foncière dédiée à la réalisation des opérations.

Cette réponse globale et opérationnelle s'inscrit pleinement dans la phase de relance. »

Danielle Cornet, maire de Pont-Château :

« Notre démarche prospective « Pont-Château 2030 », qui a donné lieu à des ateliers avec les habitants et les acteurs locaux, a permis de faire émerger la pertinence d'engager une action forte et volontariste en faveur de la redynamisation de notre centre-ville.

Notre labellisation au titre du Programme « Petites Villes de Demain », avec Missillac et Saint-Gildas-des-Bois, ainsi que l'avis favorable du Département dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Cœur de bourg/Cœur de ville », marquent une vraie reconnaissance.

Nous avons l'ambition de requalifier les espaces publics, de rendre toute leur place aux piétons et aux cyclistes, de réhabiliter l'habitat et de renforcer la présence des commerces de proximité.

Ces actions trouveront toute leur place au cœur du projet de territoire de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois. »